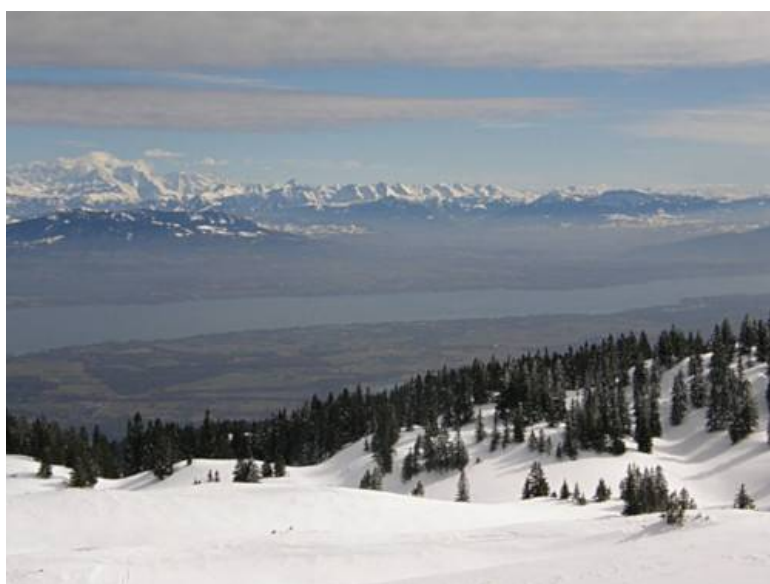


## REVEILLON DANS LE HAUT JURA

**Plateau des Rousses**  
**Randonnée en étoile accompagnée en hôtel\*\***  
4 jours / 3 nuits / 3,5 jours de marche



Quatre jours de randonnée à raquettes dans les combes et les forêts du Haut Jura, ainsi que sur les crêtes du Jura.

Le plateau des Rousses est un écrin hivernal. On y trouve plusieurs villages répartis autour d'un lac. Nous sommes logés en hôtel\*\* dans le village de Bois d'Amont, situé à 1100 m d'altitude. Chaque jour nous partons en raquettes en direction d'un sommet dominant le plateau, belvédères de choix pour découvrir le jura vu d'en haut et les Alpes en toile de fond.

# **PROGRAMME**

## **Jour 01 : Accueil et transfert.**

Déjeuner et installation à l'hôtel, situé à l'écart du village de Bois d'Amont, dans la vallée de l'Orbe où le silence est roi.

Randonnée dans la forêt du Risoux, joyaux parmi les joyaux. Majestueuses forêts et histoires de frontière sont au programme de cette après-midi.

Dénivelée : + 180 m / - 180 m Longueur : 4 kms

## **Jour 02 : Les Crêtes du Mont Tendre (1679 m)**

Un court transfert (20 mn) jusqu'au Col du Marchairuz (1449 m), puis notre itinéraire suit la crête du Mont Tendre, traversant l'écrin du parc jurassien vaudois. La vue porte loin et permet d'observer les Alpes de l'Eiger aux Ecrins. Elle ne laisse pas indifférent et les paysages évoquent des rêves éveillés.

Dénivelée : + 420 m / - 420m Longueur : 12 kms

Déplacement en véhicule : 28 km A/R

Soirée de fête simple mais conviviale.

## **Jour 03 : La Dôle (1677 m)**

Nouvelle incursion en Suisse aujourd'hui pour faire la connaissance de la Dôle, un sommet élancé et spectaculaire, véritable repère de chamois !

Nous passerons la journée sur les crêtes qui dominent le lac Léman en contrebas et offrent un large panorama sur les Alpes, de l'Oberland au Mt Blanc...

Dénivelée : + 510 m / - 510 m Longueur : 10 kms

Déplacement en véhicule : 26 km A/R

## **Jour 04 : Les fruitières de Nyon (1333m)**

Une dernière randonnée dans les paysages uniques du Haut-Jura, ses pâturages et ses alpages. Voilà l'occasion de découvrir la vie de berger et leur métier au pays du Gruyère, de contempler une dernière fois l'immensité et la beauté des Alpes vues depuis ces contrées.

Dénivelée : + 270 m / - 270 m Longueur : 10 kms

Déplacement en véhicule : 24 km A/R

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter aux conditions météorologiques et nivologiques

**ENNEIGEMENT** : Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si nous ne pouvons pas chausser les raquettes.

La montagne est très différente en hiver, les couleurs ne sont pas les mêmes que l'été, et le soleil est plus bas sur l'horizon offrant des lumières de coucher de soleil tout au long de la journée !

# FICHE PRATIQUE



## **ACCUEIL**

### **Pour les personnes en voiture :**

Le jour 01 à 12h00 directement à l'hôtel situé à Bois d'Amont. Les coordonnées de l'hébergement seront données dans la convocation.

### **Pour les personnes en train :**

Le Jour 01 à 11h20, gare TGV de Vallorbe. Un taxi assurera le transfert à Bois d'Amont.

**Si vous arrivez en retard : passez un coup de fil à votre guide (coordonnées téléphoniques données à l'inscription).**

### **Accès voiture :**

**En arrivant du nord :** sortie n°7 à Poligny sur l'A39, puis suivre la N5 via Poligny, Champagnole, St-Laurent-en-Grandvaux, Morez, Les Rousses. Suivre les indications « Bois d'Amont » depuis Les Rousses.

**En arrivant du sud :** sortie à Oyonnax sur l'A404, puis traverser St-Claude et prendre la direction des Rousses en passant par Septmoncel, Lamoura et La Cure, où il faut suivre alors les indications « Bois d'Amont ».

**En arrivant par l'est via Pontarlier (25) :** prendre la direction « Lausanne » jusque Vallorbe où l'on rentre en Suisse. Suivre « Vallée de Joux » et passer par « Le Pont » et « Le Brassus ». Continuer en direction de « La Cure ». Une fois la frontière passée, vous êtes à Bois d'Amont.

**Par la Suisse :** depuis Lausanne ou Genève, prendre l'autoroute N1 jusqu'à Nyon, puis prendre la direction « Dijon ». Passer par « St-Cergue » et « La Cure » à la frontière et suivre ensuite la direction « Bois d'Amont ». Attention ! Vignette suisse obligatoire pour l'autoroute (en vente dans les douanes et certaines stations-services).

**Accès train :** gare TGV de Vallorbe, située sur la ligne Paris-Lausanne.

Paris gare de Lyon : 07h56 - Vallorbe : 10h57.

Lyon Part Dieu : 07h16 via Dijon - Vallorbe : 10h57

Puis transfert de 30 mn en minibus jusqu'à Bois d'Amont, lieu du séjour.

**Accès avion :** aéroport de Genève-Cointrin + train CFF pour la gare de La Cure.

## **DISPERSION**

### **Jour 04 à 16h00 à Bois d'Amont**

**Retour Train :** à 16h45 à Vallorbe

Gare de Vallorbe : 17h00 - Paris gare de Lyon : 20h04

Gare de Vallorbe : 17h00 - Lyon Perrache : 20h44 (via Dijon ville)

**Retour voiture :** à 16h00 à Bois d'Amont.

**Retour avion :** vers 16h30 à la gare de La Cure.

**Hébergement avant ou après la randonnée :**

**Code : PNEJHU**

Il est possible d'arriver la veille ou de rester une nuit de plus à l'issue du séjour dans l'hôtel de Bois d'Amont, selon disponibilités.

Option : Dîner + nuit + petit déjeuner = 90 € (ne comprend pas le coût du taxi entre l'hébergement et la gare pour les personnes qui viennent en train : environ 70 € la course).

## FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit l'assurance que nous proposons) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).
- Carte vitale.

## NIVEAU



Pour marcheurs contemplatifs.

Randonneur niveau 2 sur une échelle de 5.

Itinéraire vallonné avec des dénivelées de 400 m de moyenne.

Dénivelée moyenne : 400 m Maximum : 510 m

Longueur moyenne : 8 km Maximum : 16 km

Horaire moyen : 5 h 00 mn Maximum : 6 h 00 mn

## HEBERGEMENT



3 nuits en hôtel\*\*. Chambres de 2 personnes. Salle de bain dans la chambre.

L'hôtel dispose d'une piscine intérieur, un espace de musculation, hammam, sauna, bar avec cheminée, salle de jeux, terrasse panoramique, wifi gratuit.

### Les repas

Les dîners sont pris à l'hébergement, c'est l'occasion de goûter la cuisine locale. Les petits-déjeuners sont adaptés à la pratique d'activité sportive.

Le midi vous mangez un pique-nique préparé par l'hôtel.

**Soirée du réveillon** : apéritif musical - dîner - ¼ de vin du Terroir et Soirée Dansante

## TRANSFERTS INTERNES

Transfert jour 1 et jour 4 en taxi entre la gare de Vallorbe et l'hôtel pour les personnes en train.

Les autres déplacements entre l'hébergement et le départ des randonnées s'effectuent avec les voitures des participants (25 km A/R en général).

## PORTAGE DES BAGAGES



Séjour en étoile. Sac léger pour la journée.

**Code : PNEJHU**

## **GROUPE**

Les groupes sont constitués de 6 à 12 personnes.

## **ENCADREMENT**

François ou Gauthier, Accompagnateurs en Montagne Jurassiens, spécialistes de la randonnée hivernale.

## **MATERIEL FOURNI**

Pour ces randonnées en raquettes il vous sera fourni une paire de raquettes très performantes. Leur système de fixation s'adapte à tous les types de chaussures (si vous avez un doute appelez-nous). Pour compléter l'équipement nous vous proposons des bâtons de ski.

## **EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

### **Vêtements**

Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- 1 bonnet.
- 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet)
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- 1 paire de guêtres.
- Des sous-vêtements.

**Code : PNEJHU**

- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

### **Equipement**

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette + 1 briquet.
- Crème solaire + écran labial.
- Boite plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

### **Pharmacie personnelle**

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

## Partenariat PEDIBUS – Raidlight – Vertical

PEDIBUS, implantée dans le Parc Naturel de Chartreuse depuis 1986, compte comme voisins les entreprises sœurs Raidlight et Vertical installées à St Pierre de Chartreuse.

Les deux marques conçoivent des produits légers, techniques et toujours plus ergonomiques pour les pratiques de montagne depuis plus de 12 ans, et même depuis 1984 pour Vertical. Forts de cette histoire, de l'expérience d'employés de tous niveaux sportifs, et d'une collaboration étroite avec les utilisateurs en recueillant leurs avis, Raidlight et Vertical proposent des produits adaptés à la pratique de chacun.

Raidlight et Vertical, tout comme PEDIBUS, partagent cette passion de la Randonnée et de l'Outdoor, cette envie de parcourir des sentiers et chemins, qui apportent lacet après lacet leurs lots de paysages et de découvertes. En partageant le même cadre, les mêmes passions et les mêmes valeurs, nous nous sommes naturellement rapprochés, pour progresser ensemble.

En effet, nos valeurs nous engagent à limiter au maximum l'empreinte de notre activité sur l'environnement, à développer l'activité de nos territoires de montagne, mais aussi à être respectueux des hommes et de la nature ici et à l'étranger.

Pour nos deux entreprises, pas de grands discours aujourd'hui, mais plutôt des produits vrais, simples et efficaces.

### Les accompagnateurs de PEDIBUS ont testé pour vous :

Parmi la large gamme proposée par Raidlight et Vertical, les accompagnateurs de PEDIBUS ont testé pour vous différents modèles et vous conseillent :

Le Sac à dos Mixed Alp 38 litres VERTICAL  
Il a fait l'unanimité pour son rapport poids (750 g)  
/ capacité / fonctionnalités.



La Doudoune Hybrid Aeroquest VERTICAL  
Veste Polyvalente adaptée à toutes les  
sorties hivernales.



La Veste Santi MP+ VERTICAL  
Une veste coupe-vent 2 couches polyvalente,  
dans des conditions dynamiques et abrasives.



Le Pantalon Windy Spirit MP+ VERTICAL  
Un pantalon très souple et très résistant  
pour un usage hivernal.



Vous retrouverez ces équipements sur les sites sur [www.raidlight.com](http://www.raidlight.com) et sur [www.verticalmountain.com](http://www.verticalmountain.com), ou dans la boutique de St Pierre de Chartreuse.



Par ailleurs, avec votre inscription, PEDIBUS sera heureux de vous proposer des offres exclusives négociées pour vous.

**Code : PNEJHU**

## **DATES ET PRIX**

Vous trouverez les dates et tarifs sur [www.pedibus.org](http://www.pedibus.org) code : **PNEJHU**, dans un fichier joint ou sur demande.

Les réservations de **prestations supplémentaires** doivent se faire **à l'inscription** et être spécifiées sur le bulletin de réservation.

Chambre individuelle : **pas de possibilité**

## **LE PRIX COMPREND**

- Les frais d'organisation et l'encadrement
- La nourriture et l'hébergement en pension complète
- Le prêt des raquettes et des bâtons

## **LE PRIX NE COMPREND PAS**

- Les boissons et dépenses personnelles
- L'équipement individuel
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion.
- Les différentes assurances : Annulation ou/et Frais de recherche et secours - Assistance - Rapatriement – Interruption de séjour.
- Tout ce qui n'est pas dans "Le prix comprend".

# **POUR EN SAVOIR PLUS**

## **INFORMATION SUR LA REGION**

Coté Jura (N-Ouest) il s'agit d'une succession de plateaux qui monte progressivement depuis la Bresse (plaine de la Saône). Ils sont recouverts de forêt et parsemés de lacs autour desquels l'homme a défriché pour y installer des villages et y faire de l'élevage laitier.

Coté Léman (S-Est), le Jura plonge plus ou moins brutalement sur la vallée du Rhône, occupée à cet endroit par un vaste lac !

Sur les crêtes le relief est vallonné et une végétation résiste sous forme de Bonzaï !

## **CARTOGRAPHIE**

1 / 50 000 Didier Richard n°33 "Au coeur du Jura"

1/ 25 000 suisse "Vallée de Joux" (Introuvable ailleurs que dans la vallée de Joux !)

1/ 25 000 suisse 1241, 1221, et 1222 (3 cartes pour couvrir une vallée)

ou IGN Top 25 3426OT (mais il en manque un bout).

## **ADRESSES UTILES**

Itinéraire : [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr)

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

CFF : trains suisses <http://www.sbb.ch/fr/>

Parc Naturel du Haut Jura : [www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr)

**Code : PNEJHU**



# **INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES**

## **INSCRIPTION**

### **Quand réserver ?**

De toutes façons, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte. Votre acompte n'est débité que lorsque la randonnée est assurée (sauf paiement sur notre site sécurisé). Une randonnée est assurée lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 21 jours avant le départ. Si la randonnée est annulée, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, nous vous remboursons votre acompte.

### **Comment réserver ?**

- **En ligne** sur notre site internet [www.pedibus.org](http://www.pedibus.org) en inscrivant le code du séjour en haut de la page d'accueil. Une fois sur la page du séjour, cliquez sur "Me préinscrire". Vous pouvez ensuite payer par tous moyens de paiement, en particulier par carte bancaire sur notre site sécurisé.

- **Par courrier.**

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 30 % (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois). Attention ! N'envoyez jamais de chèque seul sans bulletin d'inscription.

Inscription signée parvenue dans nos bureaux :

- à plus de 22 jours du départ : aucun frais d'inscription.

- entre 21 jours et 8 jours du départ : frais d'inscription : 10 € (20 € pour les randonnées liberté et les voyages).

- à moins de 8 jours du départ : d'inscription : 20 € (30 € pour les randonnées liberté et les voyages). Le paiement doit être obligatoirement effectué par carte bancaire.

### **Mode de paiement – au choix :**

- Par carte bancaire Visa ou Mastercard (paiement en ligne sur notre site sécurisé [www.pedibus.org](http://www.pedibus.org)).

- Par carte bancaire Visa ou Mastercard. (paiement par correspondance). Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature au bas du bulletin d'inscription.

Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par carte bancaire.

Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire par correspondance, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.

- Par chèque bancaire français à l'ordre de PEDIBUS (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).

- Par chèques vacances.

### **Accusé de réception :**

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà votre randonnée est assurée.

### **Confirmation :**

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons notre confirmation définitive. Elle comprend notre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

**Code : PNEJHU**

## ANNULATION

### De notre part :

PEDIBUS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

### De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle PEDIBUS a pris connaissance du désistement**) :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID (4.3 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier.

Il est disponible sur [www.pedibus.org](http://www.pedibus.org) ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

## **L'Assurance Annulation**

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé.

Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...

- L'annulation pour Causes Dénommées :

\*Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

\*La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

**Extension COVID** : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.3 %.

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour toute autre épidémie).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la **date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

### **Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger**

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

## L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30000 € par événement,
- ...

**Extension COVID** : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.3 %.

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 € par nuit – maximum 14 nuits).
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine.
- Frais médicaux sur place.
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €).
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 € par nuit – maximum 14 nuits).

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une **assistance rapatriement personnelle** devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

Rejoignez la communauté PEDIBUS sur : [www.facebook.com/pedibus.org](http://www.facebook.com/pedibus.org)

[@RandoPedibus](http://www.twitter.com)



*N'hésitez pas à partager :*

- vos photos de randonnée.
- vos commentaires
- nos bons plans
- les dernières infos dans le monde de la randonnée, de la montagne et du voyage
- les actualités et nouveautés de Pedibus en direct

**PEDIBUS – Maison du Rosaire – 73670 SAINT PIERRE D'ENTREMONT – FRANCE**

**Tél : (+33) 04 79 65 88 27 - Fax : (+33) 04 79 65 87 60**

**Email : [pedibus@pedibus.org](mailto:pedibus@pedibus.org) - Site Internet : [www.pedibus.org](http://www.pedibus.org)**

PEDIBUS SARL au capital de 8000 € - RCS de Chambéry n° 507 768 919 - Agence de Voyages IM073100009

Garant : Groupama – 5 Rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

RCP : MMA Mutuelles du Mans Assurances – SARL SAGA - BP 54 - 69922 OULLINS Cedex.

N° SIRET : 507 768 919 00015

N° TVA Intracommunautaire : FR 48 507 768 919 Référence à l'article 266.1 du CGI régime de la marge bénéficiaire